

REGISTRE SANTE SECURITE AU TRAVAIL



Fiche N° Cette fiche doit être conservée impérativement dans le registre. Une photocopie sera transmise à l'Assistant de Prévention de circonscription		
Description du lieu :		
→ Circonscription : → Ecole (N°RNE) :	IEN de circonscription :	
Nom :	Directeur d'école :	
Mail	Assistant de prévention :	
→ Nom de l'agent ou usager déclarant :		
AGENT ou USAGER Observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail		
Description de la situation: \[\text{\text{Evénement accidentel (Accident corporel et/ou matériel; accident bénin ou presque-		
accident) ☐ Risque et évaluation des conditions de travail		
La maîtresse / le maître de mon enfant est absent-e depuis le		
Cette situation ne peut pas durer, car elle est préjudiciable : • À mon enfant qui, pendant ce temps-là, ne bénéficie pas de l'enseignement auquel il a droit ; • Aux élèves des autres classes, perturbés par la présence d'élèves en surnombre ; • Au personnel de l'école dont les conditions de travail sont ainsi détériorées.		
Suggestion(s) d'amélioration : (Communication-Organisation-Technique-Santé)		
Le Ministère doit créer des postes de titulaires remplaçants en nombre suffisant pour assurer la continuité du Service public et garantir un enseignement de qualité pour nos enfants.		
Date:Beure:Signature:		
Mesures conservatoires et/ou propositions d'améliorations :		

Date :Heure :	Signature du directeur	
Fiche à numéroter et à photocopier pour envoi à l'assistant de prévention de la circonscription		
FICHE RETOUR		
1) <u>IEN DE LA CIRCONSCRIPTION</u>	Date : Signature	
Réponse (Traitements prévisionnels - Période de mise en œuvre) :		
2) PRESENTATION AU CONSEIL D'ECOLE le :		
Observations du Conseil d'école de l'école :		
N.V.I. I.I. A. C. G. H. H. G.		
Noté dans le document unique : Oui □ Non □		
La fiche sera considérée comme « traitée » lorsque le problème aura été résolu définitivement ou lorsque l'amélioration aura été considérée comme significative 3) TRANSMISSION AU COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE COMPETENT		
Transmis leau CHSCT départemental (adresse)	Transmis leau CHSCT de la collectivité de rattachement. (adresse)	

Observations du CHSCT

Observations du CHSCT